



En quoi s'engage t'on quand on se porte garant?

Par **caroleabadie**, le **23/04/2008** à **10:24**

Je voudrais me porter garante pour un ami et je voudrais savoir à quoi cela m'engage exactement.

A payer son loyer s'il ne peut plus mais sur combien de temps ? Et s'il y a de dégâts dans l'appart, est-ce moi qui devrais en avoir la charge ?

Par **Jurigaby**, le **23/04/2008** à **19:43**

Bonjour.

Il vous faut regarder le contrat de caution, tout est inscrit dessus: Durée, portée de l'engagement..etc